

Luxembourg, le 15 juillet 2021

Réf.: CIRCULAIRE 04/21

Circulaire aux administrations communales

N° 04/2021

Objet : Aide mutuelle des communes face aux dégâts causés par les inondations

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

L'envergure catastrophique des dégâts que les inondations en cours ont causés a incité plusieurs bourgmestres à offrir spontanément aux communes le plus lourdement touchées le soutien de leurs équipes techniques. Un grand merci aux bourgmestres de Betzdorf, de Differdange, de Dudelange, d'Esch-sur-Alzette, de Käerjeng, de Kehlen, de Pétange, de Rumelange et de Sanem.

Le SYVICOL se réjouit de cette manifestation de solidarité exemplaire et souhaite contribuer avec les moyens qui sont les siens à ce que les communes sinistrées reçoivent rapidement l'aide dont elles ont besoin.

Il se propose donc de centraliser les demandes de la part de ces dernières et de les mettre en relation avec les communes qui seraient prêtes à mettre à disposition du personnel et du matériel.

J'invite dès lors les communes qui sont en mesure de fournir du soutien à d'autres communes à contacter le SYVICOL par téléphone au 44 36 58 – 23, par courriel à <u>info@syvicol.lu</u> ou moyennant le groupe Whatsapp des bourgmestres. Bien sûr, les messages déjà publiés dans ledit groupe ont bien été pris en considération. Il serait utile d'indiquer au moins une personne de contact et un numéro de téléphone, les heures pendant lesquelles cette personne est joignable et, la manière dont la commune peut aider (service technique, machines, locaux, etc.).

Les communes qui sont dans le besoin peuvent nous contacter par les mêmes moyens en indiquant leurs besoins le plus précisément possible. Dans la mesure du possible, nous leur indiquerons alors des communes disposées à aider, de préférence dans la même région.



Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard Koob Secrétaire Emile Eicher Président